



2335, route du Fleuve
Les Éboulements (Québec)
G0A 2M0

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

MESURES PRÉVENTIVES CONTRE LE CORONAVIRUS

Les Éboulements, le 16 mars 2020. - Considérant les directives du premier ministre François Legault émises en point de presse le 15 mars 2020, la municipalité des Éboulements avise ses citoyennes et citoyens des mesures qu'elle se doit de mettre en place concernant le COVID - 19.

Tous les lieux de rassemblement doivent être fermés afin d'agir en prévention à compter d'aujourd'hui pour une période indéterminée. Ainsi, les activités prévues à la salle municipale des Éboulements et à l'édifice Jean XXIII, au local de l'Âge d'Or, à la bibliothèque Félix-Antoine Savard, au local du cercle de Fermières ainsi que celui des loisirs près de la patinoire sont annulées.

Le bureau municipal demeure ouvert selon son horaire habituel. Toutefois, nous vous demandons d'acheminer vos demandes par téléphone ou par courriel et d'effectuer vos paiements par voie électronique. Seuls les cas urgents seront traités en personne.

Nous vous invitons à suivre l'information gouvernementale et consulter le site mentionné ci-dessous, lequel est mis à jour régulièrement.

[Coronavirus \(COVID-19\) | Gouvernement du Québec](#)

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension.

-30-

Source :

Municipalité des Éboulements

Direction générale

418-489-2988, poste 6502

municipalite@leseboulements.com